



Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du Samedi 18 janvier 2020

Le Conseil municipal de Le Breuil s'est réuni en séance ordinaire, le samedi 18 janvier 2020 à 10h00 sous la présidence de Monsieur Jacky PERROT, Maire.

Nombre d'élus en exercice : 14

Nombre d'élus présents : 9

Etaient présents : M. Jacky PERROT, M. Pierre MATICHARD, Mme Mireille DURANTET, Mme Isabelle LANOIX, Mme Myriam BOURACHOT, M. Laurent PERRET, Mme Elise FOREST, M. Alexandre VERNAY, M. Edouard MATHEVET.

Excusés : M. Patrick DRIFFORD, Mme Nathalie JACQUET, M. Alain LASSALLE, M. Michel SAINT-ANDRE.

Etaient absents : Mme Angélique MARCEL.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LANOIX

Madame Nathalie JACQUET a donné son pouvoir à Madame Isabelle LANOIX.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 10h00 et constate que le quorum est atteint.

I) Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 décembre 2019

Monsieur le Maire demande aux élus de bien vouloir valider le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2019.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II) Renouvellement de la dérogation portant sur les rythmes scolaires

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement de la dérogation portant sur les rythmes scolaires. Il rappelle qu'en 2017 avait été accordée une première dérogation prévoyant une organisation du temps scolaire sur quatre jours, et que cette dernière ne pouvait valoir que pour une durée maximale de trois ans.

A ce jour, l'organisation du temps scolaire est la suivante :

	Lundi		Mardi		Mercredi	Jeudi		Vendredi	
Matin	8h45	11h45	8h45	11h45		8h45	11h45	8h45	11h45
Après-midi	13h15	16h15	13h15	16h15		13h15	16h15	13h15	16h15
TOTAL ENSEIGNEMENT	6h00		6h00			6h00		6h00	

Afin de préserver la stabilité des horaires scolaires dans l'intérêt de tous et principalement des élèves, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de valider le renouvellement de la dérogation, permettant de garder le même rythme scolaire.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le renouvellement de ladite dérogation.

III) Questions diverses

- Suppression de la taxe d'habitation : Monsieur le Maire évoque avec son Conseil la question de la suppression de la taxe d'habitation et fait part des informations qu'il détient sur le sujet, tout en se questionnant sur les solutions qui seront apportées pour palier à la disparition de cette recette communale.
- Elections municipales : Monsieur le Maire aborde le sujet des prochaines élections municipales, qui auront lieu le 17 et 22 mars.
- Voirie communale : Monsieur le Maire évoque les projets relatifs à la voirie communale, qui seront réalisés au cours de l'année 2020.

L'ordre du jour étant levé à 11h00, Monsieur le Maire déclare la séance close.
